Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8370653
Centre d'intérêt: 260

Attié, Marina.

Intégration progressive d'handicapés sensori-moteurs en milieu scolaire régulier : rapport final / [chercheur attitré, Marina Attié ; responsable du projet, Ginette Trépanier-Vranjes]. -- Repentigny : Commission scolaire de Le Gardeur, Services éducatifs, 1981.
40, [28] f. ; 29 cm.

En tête du titre: Rapport de l'expérimentation d'un modèle d'intervention et d'organisation dans le cadre de l'action "projet-pilote".

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant handicapé *Handicapé physique *Trouble psychomoteur *Développement de l'enfant *Développement psychomoteur *Intégration scolaire *Maternelle (Niveau) *Primaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Ergothérapie

L'objectif général du projet est de développer un modèle organisationnel qui favorise l'intégration harmonieuse des enfants handicapés physiques et sensori-moteurs. L'un des aspects majeurs du projet consiste à apporter à cette clientèle une aide en ergothérapie et donc à structurer un modèle organisationnel de services à cette clientèle. Par ailleurs, les démarches de sensibilisation ont été effectuées tant auprès du milieu familial que du milieu scolaire.

Au cours de l'année 1980-1981, le projet a finalement rejoint trente enfants, âgés de cinq à quatorze ans, qui fréquentent les écoles de la commission scolaire Le Gardeur. Le volume décrit le modèle général d'intervention adopté de même que sa traduction en termes d'interventions individuelles. Le tout s'achève par une réflexion critique sur le modèle adopté.

La présence d'un ergothérapeute en milieu scolaire et son action au sein du projet-pilote pendant deux ans amènent à conclure qu'il s'agit d'un type de personnel professionnel indispensable à l'épanouissement et à la rééducation des élèves en difficulté d'apprentissage. D'une part, l'ergothérapeute favorise l'épanouissement psychomoteur de l'enfant et la prévention de problèmes à ce niveau, surtout par le biais de son action au préscolaire. Par ailleurs, il est le seul professionnel pouvant faire face aux problèmes d'intégration neuro-sensorielle et perceptuelle. Sa présence en milieu scolaire évite à l'enfant les problèmes de transport et d'absentéisme que provoquent le recours aux services hospitaliers.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 061

Notice(s) connexe(s): 8370651, 8370652
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire de Le Gardeur
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

EDUCATION

ED 8370653 CB

DA DF

RAPPORT D'
D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION DANS
LE CADRE DE L'ACTION "PROJET-PILOTE"

- RAPPORT FINAL -

"INTÉGRATION PROGRESSIVE D'HANDICAPÉS SENSORI-MOTEURS EN MILIEU SCOLAIRE RÉGULIER"

CSLG
COMMISSION SCOLAIRE
LE GARDEUR

SERVICES
ÉDUCATIFS

80 RUE JEAN-BAPTISTE MEILLEUR
REPENTIGNY, P.Q.
J5A 6C5
TEL.: (514) 581-6411

RAPPORT DE L'EXPERIMENTATION D'UN MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION DANS LE CADRE DE L'ACTION "PROJET-PILOTE"

- RAPPORT FINAL -

"INTÉGRATION PROGRESSIVE D'HANDICAPÉS SENSORI-MOTEURS EN MILIEU SCOLAIRE RÉGULIER"

JUIN 1981.

TABLE DES MATIERES

PAGES

FEUILLE-SYNTHESE DE PRESENTATION DU PROJET 3

1. TITRE DU PROJET 5

2. COMMISSION SCOLAIRE ET ECOLES 5

3. MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION 5

4. PLAN DE RECHERCHE 6

4.1 A - Les enfants handicapés physiques de la C.S.L.G.: Total: 8 enfants 6

- Les enfants handicapés sensori-moteurs de la C.S.L.G.: Total: 22 enfants 8

B-C Nombre d'élèves, groupe-âge et sexe 11

D - Localisation des jeunes en fonction de leurs pairs du secteur régulier 12

E - Organisation humaine et physique de l'école 18

F - Identification des intervenants, spécification des rôles, fréquence des interventions, liens fonctionnels 21

1. Identification des intervenants, spécification des rôles, fréquence des interventions 21

2. Liens fonctionnels entre les divers intervenants par service éducatif 26

G - Assiette-horaire 27

H - Facteurs géographiques 29

I - Objectifs de l'organisation 30

J - Problématique organisationnelle 30

4.2 Planification de la recherche 31

A - Objectif général 31

B - Etapes de réalisation 31

4.3 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation 33

5. IMPACT SOCIAL 36

5.1 Sensibilisation du milieu 36

5.2 Attitude du milieu 36

6. SOMMAIRE DU PROJET 38

7. BUDGET 39

8. IDENTIFICATION 40

ANNEXE I - PROJET, ANNEE INTERNATIONALE DE LA PERSONNE HANDICAPEE

ANNEXE II - LETTRE ENVOYEE A M. DOYON

ANNEXE III - LETTRE ENVOYEE A M. DOYON

ANNEXE IV - PROCES-VERBAL 1981-05-25 DE LA TABLE MULTIDISCIPLINAIRE, SECTEUR PRIMAIRE

ANNEXE V - REPONSE A LA LETTRE EN ANNEXE III

ANNEXE VI - LETTRE DE M. DOYON ENVOYEE A M. DUZYK

ANNEXE VII - INVENTAIRE DU MATERIEL EN ERGOTHERAPIE

FEUILLE SYNTHESE DE PRESENTATION DU RAPPORT

PERIODE COUVERTE PAR L'EXPERIMENTATION
1980-1981

Commission scolaire: DE LE GARDEUR

Région administrative: 6 NORD

Secteur: LAURENTIDES-LANAUDIERE Groupe âge: 5 à 19 ANS

Nombre d'élèves impliqués dans le projet: 30

Titre du projet: INTEGRATION PROGRESSIVE D'HANDICAPES SENSORI-MOTEURS EN MILIEU SCOLAIRE REGULIER

Responsable du projet: Nom: GINETTE TREPANIER-VRANJES

Fonction: CONS. PED. EN ADAPT. SCOLAIRE

Téléphone: (514) 581-6411

Chercheur attitré: Nom: MARINA ATTIE

Fonction: PSYCHOLOGUE

Téléphone: (514) 581-6411

Objectifs du projet (résumé): Développer un modèle organisationnel qui favorise l'intégration harmonieuse des enfants handicapés physiques et sensori-moteurs.

Description sommaire de l'expérimentation réalisée jusqu'à ce jour:

- Identification de la population-cible
- Définition des problématiques rencontrées et des objectifs poursuivis, et ce pour chaque service éducatif touché par le projet
- Mise sur pied de mécanismes d'interventions liés point par point aux objectifs précédents
- Evaluation de l'intervention.

Montant total de la subvention autorisée pour l'année 1980-81: $ 33 807, 34

1. TITRE DU PROJET

Intégration progressive d'handicapés sensori-moteurs en milieu scolaire régulier.

2. COMMISSION SCOLAIRE ET ECOLES

- Commission scolaire de Le Gardeur
- Ecole Ste-Marie-des-Anges, Charlemagne
- Ecole Mgr-Charlebois, L'Assomption
- Ecole Lionel-Groulx, Repentigny
- Ecole Jean XXIII, Repentigny
- Ecole Marie-Victorin, Repentigny

3. MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION

3.1 ERGOTHERAPEUTE: Dulude-Desjardins, Claudette, membre de l'équipe de recherche et intervenante

3.2 CONSEILLER PEDAGOGIQUE EN ADAPTATION SCOLAIRE: Trépanier-Vranjès, Ginette, responsable du projet; membre de l'équipe de recherche

3.3 COORDONNATEUR: Doyon, Marcel, membre de l'équipe de recherche

3.4 CHERCHEUR: Attié, Marina, membre de l'équipe de recherche

4. PLAN DE LA RECHERCHE

Nous vous présentons d'abord la liste complète des enfants handicapés physiques et handicapés sensori-moteurs ayant bénéficié d'une intervention directe et/ou indirecte en ergothérapie.

Par handicap physique, nous entendons toute incapacité fonctionnelle due à une lésion permanente.

On définit un handicap sensori-moteur par un problème d'intégration neuro-sensorielle et de planification motrice entraînant divers troubles d'apprentissage.

4.1 - A - LES ENFANTS HANDICAPÉS PHYSIQUES DE LA C.S.L.G.: TOTAL: 8 ENFANTS

SUJET	DATE DE NAISSANCE	ÂGE	SEXE	CLASSE	TYPE DE HANDICAP	TROUBLES ASSOCIÉS	INTERVENTION EN ERGOTHERAPIE		
							AUCUNE	INDIRECTE	DIRECTE
A	74-01-17	7 ans	F	1e année rég.	Hémiparésie	Aucun		X	X
B	71-02-24	10 ans	M	Dév.Mult.	Ataxie	Troubles de langage		X	X
C	71-05-07	9 ans	M	Dév.Mult.	Dysgénésie	Troubles de langage		X	X
D	69-05-06	11 ans	F	5e année rég.	Amputation totale des membres inférieurs et prothèses	Aucun		X	
E	75-09-20	5 ans	M	Matern.	Nanisme dysmorphique	Aucun		X	

SUJET	DATE DE NAISSANCE	ÂGE	SEXE	CLASSE	TYPE DE HANDICAP	TROUBLES ASSOCIÉS	INTERVENTION EN ERGOTHERAPIE		
							AUCUNE	INDIRECTE	DIRECTE
F	64-07-29	17 ans	M	Sec.III	Aveugle avec lunette d'approche télescopique	Aucun			X
G	62-11-02	19 ans	M	Sec.II	Quadraplégique	Troubles de langage		X	
H	66-04-17	14 ans	M	Sec. Trans.I	Amputation du tiers proximal de la cuisse et prothèse; prothèse oculaire droite	Problèmes d'apprentissage	X	X	

- LES ENFANTS HANDICAPÉS SENSORI-MOTEURS DE LA C.S.L.G.: TOTAL: 22 ENFANTS

SUJET	DATE DE NAISSANCE	ÂGE	SEXE	CLASSE	TYPE DE DIFFICULTÉ	INTERVENTION EN ERGOTHERAPIE		
						AUCUNE	INDIRECTE	DIRECTE
1	72-06-11	8 ans	M	Dév. multiple	Troubles de langage et troubles d'apprentissage		X	X
2	71-11-15	9 ans	M	Dév. multiple	Troubles de langage, d'apprentissage et problèmes affectifs		X	X
3	72-12-02	9 ans	M	Dév. multiple	Troubles de langage et d'apprentissage		X	X
4	73-08-31	7 ans	M	Dév. multiple	Epileptique, troubles de langage, d'apprentissage et de comportement		X	X
5	72-02-01	9 ans	M	Dév. multiple	Troubles de langage et d'apprentissage		X	X
6	74-07-30	6 ans	M	Dév. multiple	Troubles de langage et d'apprentissage		X	X
7	72-01-18	9 ans	F	1ère année 1/15	Troubles d'apprentissage			X

SUJET	DATE DE NAISSANCE	ÂGE	SEXE	CLASSE	TYPE DE DIFFICULTÉ	INTERVENTION EN ERGOTHERAPIE		
						AUCUNE	INDIRECTE	DIRECTE
8	74-09-23	6 ans	F	1ère année 1/15	Troubles d'apprentissage			X
9	73-12-10	7 ans	M	1ère année 1/15	Troubles d'apprentissage			X
10	74-10-26	6 ans	M	Maternelle	Troubles d'apprentissage		X	X
11	71-09-15	9 ans	M	2e année rég	Troubles d'apprentissage			X
12	72-10-14	8 ans	F	2e année rég	Difficulté d'écriture (trouble d'apprentissage spécifique)			X
13	74-11-19	6 ans	M	Maternelle	Troubles d'apprentissage		X	X
14	74-08-17	6 ans	F	1ère année rég	Troubles de motricité			X
15	74-08-31	6 ans	F	1ère année 1/15	Troubles d'apprentissage et de langage			X

SUJET	DATE DE NAISSANCE	ÂGE	SEXE	CLASSE	TYPE DE DIFFICULTÉ	INTERVENTION EN ERGOTHERAPIE		
						AUCUNE	INDIRECTE	DIRECTE
16	79-07-15	6 ans	M	1ère année 1/15	Troubles d'apprentissage			X
17	73-10-23	7 ans	F	1ère année 1/15	Troubles d'apprentissage			X
18	75-07-21	5 ans	F	Maternelle	Dysfonction cérébrale minime			X
19	73-09-25	7 ans	M	1ère année rég.	Troubles d'apprentissage		X	
20	70-04-18	11 ans	M	4ème année rég.	Troubles d'apprentissage		X	
21	75-07-15	5 ans	M	Maternelle	Troubles d'intégration neuro-sensorielle			X
22	72-09-17	8 ans	M	2ème année rég.	Troubles d'apprentissage		X	

B-C - NOMBRE D'ÉLÈVES, GROUPE-ÂGE ET SEXE

Notre clientèle-cible comprend donc actuellement 8 enfants handicapés physiques dont 5 au primaire et 3 au secondaire et 22 enfants handicapés sensori-moteurs tous au primaire. L'âge des enfants impliqués dans le projet varie de 5 à 19 ans et comprend 9 filles et 21 garçons.

D - LOCALISATION DES JEUNES EN FONCTION DE LEURS PAIRS DU SECTEUR RÉGULIER

TYPE DE SERVIVE ÉDUCATIF	OBJECTIFS DU SERVICE	SUJET	ÉCOLE	ÉVALUATION	ANNÉE DE L'ÉVALUATION
Classe régulière		A	Mgr-Charlebois	Ergothérapie	1979-1980
		D	M.-Bourgeois	Ergothérapie	1979-1980
		11	Notre-Dame	Orthopédagogie Psychologie (service externe) Ergothérapie	1980-1981 1979 1981
		12	Lionel-Groulx	Orthopédagogie Ergothérapie	1978-1979 1980-1981
		14	M.-Victorin	Ergothérapie	1981
		19	Notre-Dame	Ergothérapie Psychologie	1981 1981
		20	Lionel-Groulx	Ergothérapie Psychologie	1981 1981
		22	Notre-Dame-des-Champs	Ergothérapie Psychologie	1981 1981

TYPE DE SERVICE ÉDUCATIF	OBJECTIFS DU SERVICE	SUJET	ÉCOLE	ÉVALUATION	ANNÉE DE L'ÉVALUATION
Maternelle		E	H.-Bourassa	Ergothérapie (service externe hôpital) Orthopédie (service externe hôpital)	1980-1981 1980-1981
		10	M.-Victorin	Psychologie Orthophonie Ergothérapie	1980-1981 1980-1981 1980-1981
		13	Jean XXIII	Ergothérapie	1980-1981
		18	St-Paul	Ergothérapie	1981
		21	Pie XII	Ergothérapie Psychologie	1981 1981
Première année 1/15	Vise la rééducation et la récupération des troubles légers d'apprentissage.	7	M.-Victorin	Psychologie Orthopédagogie (évaluation informelle) Orthophonie Ergothérapie	1980-1981 1980-1981 1980 1981
		8	M.-Victorin	Ergothérapie	1981

TYPE DE SERVICE ÉDUCATIF	OBJECTIFS DU SERVICE	SUJET	ÉCOLE	ÉVALUATION	ANNÉE DE L'ÉVALUATION
Première année 1/15 (suite)		9	M.-Victorin	Psychiatrie (service externe hôpital) Ergothérapie (service externe hôpital) Ergothérapie	1980-1981 1978 1981
		15	M.-Victorin	Ergothérapie Orthophonie	1981 1980
		17	M.-Victorin	Ergothérapie	1981
Classe de déviations multiples	Classe mise sur pied pour tout enfant ayant plus d'un handicap. Spécialisation au niveau orthophonie.	1	Ste-M.-des-Anges	Ergothérapie Orthopédagogie Psychologie Orthophonie (évaluation par des étudiants de l'Univ. Mtl)	1980 1980-1981 1980-1981 1980
		2	Ste-M.-des-Anges	Psychologie Orthophonie (évaluation par des étudiants de l'Univ. Mtl) Ergothérapie (évaluation en groupe)	1980-1981 1980 1980

TYPE DE SERVICE ÉDUCATIF	OBJECTIFS DU SERVICE	SUJET	ÉCOLE	ÉVALUATION	ANNÉE DE L'ÉVALUATION
Classe de déviations multiples (suite)		2 (suite)		Travailleuse sociale (Évaluation psycho-soc.)	1980-1981
		3	Ste-M.-des-Anges	Psychologie Orthophonie (Évaluation par des étudiants de l'Univ. Mtl) Ergothérapie Travailleuse sociale (Évaluation psycho-soc.)	1980-1981 1980 1980 1980-1981
		4	Ste-M.-des-Anges	Psychologie Orthophonie (Évaluation par des Étudiants de l'Univ. Mtl) Ergothérapie (Éval. en groupe) Travailleuse sociale (Évaluation psycho-soc.)	1980-1981 1980 1980 1980-1981
		5	Ste-M.-des-Anges	Psychologie Orthophonie (service externe hôpital) Ergothérapie (Évaluation en groupe)	1980-1981 1980-1981 1980

TYPE DE SERVICE ÉDUCATIF	OBJECTUFS DU SERVICE	SUJET	ÉCOLE	ÉVALUATION	ANNÉE DE L'ÉVALUATION
Classe de déviations multiples (suite)		5 (suite)		Travailleuse sociale (évaluation psycho-soc.)	1980-1981
		6	Ste-M.-des-Anges	Psychologie Orthophonie (évaluation par des étudiants de l'Univ. Mtl) Ergothérapie (évaluation en groupe)	1980-1981 1980 1980
		B	Ste-M.-des-Anges	Psychologie Orthophonie (évaluation par des étudiants de l'Univ. Mtl) Ergothérapie	1980-1981 1980 1979-1981
		C	Ste-M.-des-Anges	Psychologie Orthophonie (évaluation par des étudiants de l'Univ. Mtl) Ergothérapie	1980-1981 1980 1981
Secondaire		H	J.-B. Meilleur	Ergothérapie Evaluation médicale continue Orthopédagogie	1979-1980 1979-1980

TYPE DE SERVICE ÉDUCATIF	OBJECTIFS DU SERVICE	SUJET	ÉCOLE	ÉVALUATION	ANNÉE DE L'ÉVALUATION
Secondaire (suite)		F	J.-B. Meilleur	Ergothérapie	1981
		G	J.-B. Meilleur	Ergothérapie	1981

E - ORGANISATION HUMAINE ET PHYSIQUE DE L'ÉCOLE

ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES	PERSONNEL	NBR DE CLASSES	NOMBRE DE LOCAUX	BARRIÈRES ARCHITECTURALES
Ste-Marie-des-Anges	273	- 2 jardinières - 7 titulaires (1er cycle) - 1 prof. adapt.scol. (T.G.A.) - 1 prof. de dév. mult. - 1 orthopédagogue - 1 éducateur-conseil - 1 secrétaire - 1 directeur - 1 concierge - 1 psychologue (½ temps) - 1 infirmière (1/3 temps) - 1 trav. sociale (½ jr/semaine) - 1 orthophoniste sur demande	12	- Bibliothèque - Local d'orthopédagogie - Gymnase - Local polyvalent - Deux locaux pour P.N.E. - Salle de repos - Bureau du directeur - Bureau de la secrétaire - Atelier de peinture - Bureau du psychologue - Salle à dîner - Local du concierge - Local servant d'entrepôt	Nil
Mgr-Charlebois	255	- 7 titulaires (1er cycle) - 2 jardinières - 1 orthopédagogue - 1 éducateur physique - 1 orthophoniste (1/3 temps) - 1 trav. sociale sur demande - 1 infirmière - 1 professeur de morale (40 min./semaine)	9	- Bibliothèque - Local de l'orthophoniste - Gymnase - Local polyvalent - Salle de repos et cuisine - Bureau du directeur - Bureau de la secrétaire - Bureau des P.N.E.	Nil

ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES	PERSONNEL	NBR DE CLASSES	NOMBRE DE LOCAUX	BARRIÈRES ARCHITECTURALES
Mgr-Charlebois (suite)		- 1 professeur de musique - 1 concierge - 1 secrétaire - 1 directeur			
Lionel-Groulx	525	- 20 titulaires - 1 professeur d'adapt. scolaire - 1 professeur de récupération-équipe - 1 éducateur-conseil - 1 psychologue (1 jr/semaine) - 1 infirmière (1 jr/semaine) - 1 concierge - 1 secrétaire - 1 directrice - 1 trav. sociale (1 jr/semaine)	20	- Bibliothèque - Gymnase - Cuisine - Local des P.N.E. - Local de l'éducateur-conseil - Local du professeur de récupération-équipe - Salle de repos - Bureau du directeur - Bureau de la secrétaire	Nil
Jean XXIII	382	- 12 titulaires - 2 jardinières - 1 éducateur-conseil (2 jrs/semaine) - 1 psychologue (½ jr/semaine) - 1 professeur de récupération-équipe - 1 éducateur physique - 1 professeur de musique	15	- Bibliothèque - Local du professeur de récupération-équipe - Gymnase - Cuisine - Salle de repos - Local polyvalent - Bureau des P.N.E. - Bureau du directeur - Bureau de la secrétaire	Nil

ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES	PERSONNEL	NBR DE CLASSES	NOMBRE DE LOCAUX	BARRIÈRES ARCHITECTURALES
Jean XXIII (suite)		- 1 secrétaire - 1 directeur - 1 concierge			
Marie-Victorin	848	- 7 jardinières - 21 titulaires - 1 éducateur physique (temps plein) - 1 éducateur physique (½ temps) - 1 professeur anglais - 1 professeur musique - 1 orthopédagogue (3 jrs/semaine) - 1 psychologue (2 jrs/semaine) - 1 orthophoniste (1 jr/semaine) - 1 infirmière (1/3 temps) - 1 directeur - 1 directeur-adjoint - 1 secrétaire - 1 concierge	28	- Bibliothèque - Gymnase - Local de lecture-éclair - Salle de repos - 2 bureaux pour P.N.E. - Bureau du directeur - Bureau du directeur-adjoint - Bureau de la secrétaire	Aucune considérant la population composée uniquement d'enfants handicapés sensori-moteurs.

* Le professeur de récupération-équipe est un professeur ayant obtenu une spécialisation concernant les troubles d'apprentissage et chargé d'apporter une aide individuelle et/ou en petits groupes aux enfants éprouvant des troubles légers d'apprentissage.

F - IDENTIFICATION DES INTERVENANTS, SPÉCIFICATION DES RÔLES, FRÉQUENCE DES INTERVENTIONS, LIENS FONCTIONNELS

1 - IDENTIFICATION DES INTERVENANTS, SPECIFICATION DES ROLES, FREQUENCE DES INTERVENTIONS

SERVICE ÉDUCATIF	INTERVENANT	RÔLE	FRÉQUENCE DE L'INTERVENTION
Classe régulière	*Ergothérapeute*	- *Elaboration d'ateliers de bricolage axés sur des activités bimanuelles*	- *2 heures/semaine*
		- *Instrumentation des professeurs*	- *Variable selon les besoins*
		- *Lien avec le milieu hospitalier*	- *3 rencontres par session en moyenne*
		- *Instrumentation des diverses personnes-ressources appelées à intervenir auprès de l'enfant (éduc.-cons., profes. d'éd. phys., orthopédagogue)*	- *45 minutes/semaine environ*
		- *Groupe parascolaire d'activités sensori-motrices*	- *2 heures/semaine*
		- *Thérapie individuelle*	- *20 minutes à 1 heure par enfant*
		- *Evaluation sensori-motrice:*	
		1. observation en classe	- *20 min./enfant*
		2. observation en Éduc. phys.	- *20 min./enfant*
		3. observation testing	- *40 min à 3 hres/enfant*
		- *Rencontre de parents*	- *1 heure/parent*
		- *Instrumentation des parents*	- *15 minutes/semaine*

SERVICE ÉDUCATIF	INTERVENANT	RÔLE	FRÉQUENCE DE L'INTERVENTION
Classe régulière (suite)	Educateur-conseil	- Rencontres individuelles avec l'enfant où l'éducateur-conseil travaille la coordination oeil-main	- 2 périodes de 20 minutes/semaine/enfant
		- Rééducation au plan académique	- 2 périodes de 20 minutes/semaine/enfant
	Infirmière	- Evaluation de l'enfant au plan physique	- 1 heure/enfant
		- Etablit le diagnostic et s'assure que l'enfant bénéficiera des services externes que requiert son état	- Variable
	Educateur physique	- Travaille en collaboration avec l'ergothérapeute dans le cadre des activités parascolaires	- 2 heures/semaine
Maternelle	Ergothérapeute	- Instrumentation de la jardinière	- Variable selon les besoins
		- Evaluation sensori-motrice:	
		1. observation en classe	- 20 minutes/enfant
		2. testing	- 40 min. à 3 hres/enfant
		3. thérapie individuelle	- 20 à 40 min./enfant
		4. thérapie en classe	- 40 à 60 min./enfant

SERVICE ÉDUCATIF	INTERVENANT	RÔLE	FRÉQUENCE DE L'INTERVENTION
Maternelle (suite)	Psychologue	- Observation de l'enfant en classe	- 2 heures/enfant
		- Evaluation psychologique	- 1½ heure/enfant
		- Rencontre et instrumentation des parents	- 1 heure/parent
		- Discussion de cas avec le professeur et instrumentation du professeur	- Variable selon les besoins
		- Suivi de l'enfant	- 30 minutes/2 semaines
	Orthophoniste	- Evaluation de l'enfant	- 2 heures/enfant
		- Elaboration d'un programme à domicile (instrumentation des parents)	- 4 heures/enfant (en moyenne 1 heure d'élaboration et 3 heures de rencontres et suivi auprès des parents)
		- Instrumentation du professeur	- Variable selon les besoins
Première année 1/15	Ergothérapeute	- Groupe d'activités parascolaires visant le développement sensori-moteur	- 1½ heure/semaine
		- Préparation et planification des activités	- 2 heures/semaine
		- Instrumentation des parents dans le but d'assurer un suivi des activités à domicile	- Variable selon les besoins

SERVICE ÉDUCATIF	INTERVENANT	RÔLE	FRÉQUENCE DE L'INTERVENTION
Première année 1/15 (suite)	Orthophoniste	- Evaluation de l'enfant - Rencontre parents-professeurs visant une action unifiée et concertée auprès de l'enfant	- 2 heures/enfant - 1 rencontre de 2 hres/enfant
	Psychologue	- Observation de l'enfant en classe - Evaluation psychologique - Discussion de cas avec le professeur et instrumentation du professeur - Suivi de l'enfant	- 2 heures/enfant - 1½ heure/enfant - Variable selon les besoins - 30 minutes/2 semaines
Classe de Déviations multiples	Ergothérapeute	- Thérapie de groupe visant l'intégration neuro-sensorielle - Thérpie de groupe visant la coordination oeil-main et perception - Evaluation continue de la motricité fine et de la perception - Thérapie individuelle	- 1 heure/semaine - 40 minutes/semaine - 20 minutes/semaine/enfant
	Psychologue	- Observation de l'enfant - Intervention directe en classe auprès de l'enfant - s'occupe du développement organisationnel de la classe (implantation de programmes en modification du comportement; réaménagement physique, instr. du prof.	½ journée à 1 journée/semaine

SERVICE ÉDUCATIF	INTERVENANT	RÔLE	FRÉQUENCE DE L'INTERVENTION
Classe de Déviations multiples (suite)	Orthopédagogue	- Thérapie individuelle	- 15 minutes/jour/enfant
	Travailleuse sociale	- Rencontres individuelles de parents visant surtout un travail au plan d'une modification des attitudes	- ½ journée/15 jours
		- Assiste aux discussions de cas dans les C.L.S.C., hôpitaux ou autres organismes extérieurs et fait le lien avec le milieu scolaire	- Variable
	Orthophoniste	- Evaluation des enfants et rédaction d'un programme d'intervention	- 1 journée/semaine de sept. à déc.
		- Instrumentation du professeur et distribution du matériel	- 1 journée au total
Secondaire Transition I	Nil	Nil	Nil

2 - LIENS FONCTIONNELS ENTRE LES DIVERS INTERVENANTS

La nature des liens fonctionnels créés en milieu scolaire dépend de l'ouverture et de la disponibilité des personnes-ressources (professeurs, P.N.E., spécialistes...) et du type de problèmes décelés chez l'enfant. Nous avons relevé cinq (5) types de liens fonctionnels qui sont les suivants:

2.1 Instrumentation continue du professeur impliquant:

- l'application de techniques d'intervention par le professeur, selon des étapes graduées, et sous la supervision constante de l'ergothérapeute (maternelle);

- la planification d'ateliers animés conjointement par l'ergothérapeute et le professeur (classe d'adaptation scolaire et professeur d'éducation physique).

2.2 Entrevue dirigée auprès du professeur pour fin d'évaluation (secteur régulier).

2.3 Instrumentation spécifique du professeur visant un dépistage des troubles de perception visuelle selon le test de Frostig et une rééducation subséquente d'après la même méthode. (classe de déviations multiples et première année 1/15).

2.4 Discussion de cas avec certains P.N.E. de l'équipe multidisciplinaire (orthophoniste, psychologue, infirmière, travailleuse sociale).

2.5 Absence de liens fonctionnels: thérapie individuelle dans les 3/5 des cas et à tous les niveaux.

G - ASSIETTE-HORAIRE

Nous vous présensons ici l'impact d'un tel projet sur l'assiette-horaire des enfants par service éducatif.

LES CLASSES REGULIERES

En secteur régulier, le projet ne bouleverse aucunement l'horaire régulier des enfants, exception faite d'un sujet. En effet, dans ce service, les enfants sont vus en groupe dans le cadre d'activités parascolaires qui ont lieu après les heures de classe (15 h 30 à 17 h 00). Par ailleurs, deux enfants sont suivis en thérapie individuelle. Pour l'un d'entre eux, l'ergothérapeute va en classe durant les périodes de bricolage ce qui ne perturbe aucunement l'horaire de l'enfant. Le second enfant est cependant retiré par l'ergothérapeute 30 minutes/semaine durant la période de lecture. Cependant, il s'agit d'une activité que l'enfant maîtrise bien ce qui réduit donc l'impact négatif de ce retrait. A noter qu'un troisième enfant est suivi par l'éducateur-conseil qui s'intègre aux périodes d'éducation physique.

LES MATERNELLES

Les maternelles n'ont pas d'assiette-horaire et de programmes définis à couvrir. Par conséquent, l'impact du retrait d'un enfant est très minime si l'on considère le peu de temps qu'implique ce retrait dans l'ensemble de l'horaire de l'enfant (20 minutes/semaine). Par ailleurs, l'organisation humaine et physique des maternelles se prête bien au fait que l'intervenant travaille en classe avec l'enfant.

PREMIERE ANNEE 1/15

Dans ce secteur, l'ergothérapeute n'intervient pas individuellement auprès des enfants, mais les voit pendant le groupe d'activités parascolaires qui a lieu après les heures de classe (15 h 30 à 17 h 00). Aucun professionnel dans ce secteur ne retire l'enfant pour thérapie ou ne s'intègre à la classe pour les mêmes motifs.

DEVIATIONS MULTIPLES

La classe de déviations multiples ne dispose pas d'une assiette-horaire définie. Le professeur structure ses activités d'après la réceptivité et le niveau d'attention de ses élèves. Elle se laisse donc la pleine latitude de modifier la structure de son horaire au début de chaque journée. La venue de l'ergothérapeute (ou tout autre professionnel) en classe ne peut donc pas bouleverser un horaire qui se veut flexible au point de départ. Dans ce secteur, les professionnels s'intègrent au groupe-classe plutôt que de retirer l'enfant.

H - FACTEURS GÉOGRAPHIQUES

Le projet-pilote couvre les trois régions urbaines de Repentigny, L'Assomption et Charlemagne.

Des 29 enfants dépistés comme étant handicapés physiques ou sensori-moteurs, 10 d'entre eux n'appartiennent pas au territoire et bénéficient d'arrangements spéciaux leur permettant un transport scolaire par autobus.

- 7 d'entre eux ont dû être transféré de territoire pour pouvoir faire partie de la classe de déviations multiples (cf.: Service éducatif, classe de déviations multiples)
- 2 enfants handicapés physiques ont été placés dans des écoles où se trouvaient éliminées certaines barrières architecturales présentes dans les écoles où ils devaient aller au point de départ (escaliers et absence de tapis)
- 1 enfant a continué de fréquenter la même école après avoir déménagé et par conséquent changé de territoire et ce parce que l'enfant éprouve des difficultés majeures d'adaptation à un nouveau milieu.

Par ailleurs, pour certains enfants, on a dû procéder à certains arrangements spéciaux pour que ce transport soit possible, notamment:

- demande spéciale pour que le chauffeur vienne jusqu'à la porte chercher l'enfant;
- demande pour que le chauffeur aide l'enfant à monter et à descendre de l'autobus.

I - OBJECTIFS DE L'ORGANISATION

1. Permettre aux enfants identifiés comme étant handicapés physiques et/ou handicapés sensori-moteurs d'être intégrés au secteur régulier suivant les politiques du rapport Copex.

2. Au point de départ, ces enfants faisaient partie d'une classe fermée de type "Déviations multiples". Ils ne bénéficiaient d'aucune aide en ergothérapie. Le second objectif visait par conséquent à apporter à cette clientèle une aide en ergothérapie et donc à structurer, dans le milieu, un modèle organisationnel de services à cette clientèle (service axé surtout sur une intervention en ergothérapie).

J - PROBLÉMATIQUE ORGANISATIONNELLE

L'Implantation du projet-pilote au sein de notre Commission scolaire fait suite à une expertise du milieu, et plus particulièrement des classes de déviations multiples.

De par cette étude, nous avons décelé une certaine clientèle scolaire qui éprouvait des difficultés d'intégration scolaire et d'apprentissage dus à des troubles neuro-sensoriels et/ou à des handicaps physiques. Or, avant l'entrée en fonction de l'ergothérapeute, cette population ne bénéficiait pas de services susceptibles de leur apporter l'aide dont ils avaient besoin. En effet aucun professionnel en place (psychologues, travailleuses sociales, conseiller pédagogique, orthophonistes, orthopédagogues) n'était habilité à intervenir à ce niveau.

C'est cette absence de ressources et l'imminence des besoins cités précédemment qui ont poussé le milieu à structurer un projet dans lequel les enfants handicapés physiques et/ou sensori-moteurs bénéficieraient d'une aide adéquate, en l'occurence d'une ergothérapeute.

4.2 - PLANIFICATION DE LA RECHERCHE

A - OBJECTIF GÉNÉRAL

Développer un modèle organisationnel qui permette une intégration harmonieuse des enfants handicapés physiques et sensori-moteurs.

Cet objectif suppose, dans un deuxième temps, une réflexion critique portant sur le modèle ainsi élaboré.

B - ETAPES DE RÉALISATION

1. Entrée en fonction de la nouvelle ergothérapeute (sept. 80)

   1.1 Familiarisation avec le projet-pilote (lecture des rapports)

   1.2 Consultation des dossiers élaborés par l'ergothérapeute intervenante en 1979-1980.

2. Définition de la population-cible

   2.1 Enfants handicapés physiques:

      2.1.1 A partir de la liste déjà élaborée de tous les enfants handicapés physiques au primaire

      Contact téléphonique avec les principaux dans le but de connaître leur degré d'intégration et d'identifier les problèmes existants à ce niveau s'il y a lieu.

   2.2 Enfants handicapés physiques en complémentarité:

      2.2.1 Contact téléphonique avec les personnes-ressources auprès de l'enfant dans le but d'évaluer la possibilité d'intégration en secteur régulier.

   2.3 Enfants handicapés sensori-moteurs

      2.3.1 Compilation des demandes de service

      2.3.2 Mise à jour de la liste des enfants identifiés comme étant handicapés sensori-moteurs en 1979-1980.

   2.4 A partir des données précédentes, identification de la population requérant des services en ergothérapie.

3. Elaboration du modèle d'intervention

Le modèle d'intervention adopté par l'ergothérapeute suppose les étapes suivantes:

3.1 Evaluation et diagnostic

Evaluation des troubles d'intégration neuro-sensorielle et perceptivo-moteur à l'aide d'observations cliniques et de tests standardisés.

3.2 Mesures correctives auprès de l'enfant

Suite au diagnostic, l'ergothérapeute élabore un programme d'intervention qui prend la ou les formes suivantes:

3.2.1 Intervention directe de l'ergothérapeute
- thérapie individuelle
- thérapie de groupe

3.2.2 Intervention conjointe: ergothérapeute et professeur sous forme d'ateliers dirigés.

3.2.3 Intervention indirecte de l'ergothérapeute
- instrumentation continue du professeur
- instrumentation continue du parent (programmes à domicile et counseling en milieu scolaire).

3.3 Discussion de cas et classement de l'élève

Dans un troisième temps, il importe que l'ergothérapeute communique les résultats de son évaluation et de son intervention aux divers professionnels impliqués dans la rééducation et le classement de l'élève et ce pour favoriser une intervention concertée auprès de l'enfant.

4.3 - Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation

La présence d'une ergothérapeute en milieu scolaire et son action au sein du projet-pilote pendant deux ans portent le milieu de la Commission scolaire de Le Gardeur à conclure qu'une ergothérapeute est un type de professionnel indispensable à l'épanouissement de l'enfant à l'école et à la rééducation des élèves en troubles d'apprentissage.

Ainsi, d'une part l'ergothérapeute favorise l'épanouissement psycho-moteur de l'enfant et la prévention de problèmes à ce niveau surtout par le biais de son action au préscolaire.

Par ailleurs, l'ergothérapeute est la seule professionnelle habiletée à rééduquer les problèmes d'intégration neuro-sensorielle et perceptuels.

Les enfants touchés par ces difficultés représentent 50% des enfants en difficulté d'apprentissage et/ou d'adaptation et doivent normalement (c'est-à-dire sans les services d'une ergothérapeute en milieu scolaire) aller en milieu hospitalier pour suivre leur thérapie ce qui crée de nombreux problèmes liés au taux d'absentéisme et aux problèmes de transport occasionnés par ces déplacements.

Contrairement à l'objectif de départ du projet qui visait une intervetnion de l'ergothérapeute auprès de la population scolaire handicapée physique, la clientèle-cible du projet s'est voulu surtout les enfants en difficulté d'apprentissage dû à une difficulté d'intégration neuro-sensorielle et/ou à des troubles perceptuels. Cet état de choses est dû au fait que les enfants handicapés physiques sont peu nombreux et qu'ils ont tous été suivis en milieu hospitalier jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment fonctionnels pour être intégrés au milieu scolaire.

Par ailleurs, les services offerts aux enfants présentant des difficultés d'intégration neuro-sensorielle sont très réduits et se limitent à un dépistage très sommaire de la part des psychologues. L'ergothérapeute est la seule personne habiletée à faire une évaluation précise et complète et une rééducation appropriée (qui suppose à la fois l'intervention directe auprès de l'enfant et indirecte auprès des parents, professeurs, professionnels et autres).

Ce travail de rééducation suppose une adaptation de l'ergothérapeute au milieu scolaire et un type d'organisation très particulier.

D'abord, l'ergothérapeute dispose d'un local où elle peut entreposer son matériel, faire le travail de bureau et recevoir les demandes de services. Le premier problème auquel elle doit faire face est celui du transport de matériel de ce local aux différentes écoles où elle est appelée à faire de la thérapie.

Pour toute rééducation de la motricité fine, le matériel requis est facilement transportable et l'ergothérapeute peut adopter ce type de fonctionnement. Par ailleurs, lorsque la thérapie implique une rééducation de la motricité grossière, l'équipement requis est trop volumineux et lourd pour être transporté. Par conséquent, l'ergothérapeute s'est servi du gymnase d'une école pour ce type de thérapie en ayant soin de regrouper les enfants qui demandent un tel type d'intervention et de former un groupe de thérapie. Ce type d'organisation est assez complexe puisqu'il implique la mise sur pied d'un système de transport pour regrouper ces enfants et le choix d'un horaire qui convienne à tout le monde (dans notre cas, les thérapies avaient lieu après les heures de classe).

Notons également que l'ergothérapeute doit prévoir une certaine période de temps (1/4 de son temps) pour une variété d'activités préparatoires à l'intervention décrite précédemment. Nous faisons allusion aux activités suivantes:

- Fabrication et préparation du matériel utilisé en thérapie
- Contacts téléphoniques
- Déplacements
- Rencontres des personnes-ressources et des parents
- Rédaction de rapports
- Organisation pratique (mise sur pied de transport, réservation et aménagement des locaux, recrutement des ressources...).

Il importe également de souligner que toute commission scolaire qui déciderait de mettre sur pied un service en ergothérapie doit prévoir un budget pour l'achat de matériel qui est indispensable à son travail (voir la liste du matériel utilisé, en annexe V).

Etant donné maintenant le nombre imposant de demandes faites à l'ergothérapeute, celle-ci doit maximiser les habiletés du milieu à dépister et rééduquer les problèmes présentés.

Dans notre milieu, certains professeurs ont été habiletés avec succès à dépister de façon grossière des problèmes d'ordre psycho-moteur. L'ergothérapeute demeure cependant indispensable pour faire un diagnostic plus précis et différentiel. Concernant maintenant l'instrumentation du professeur en vue d'une rééducation, ce travail n'est possible qu'au niveau préscolaire qui est le seul niveau où les structures physiques, temporelles et pédagogiques sont assez souples pour inclure cette rééducation. Aux autres niveaux, l'ergothérapeute se voit généralement obligé de retirer l'enfant du groupe ou de travailler avec lui en classe.

Il est à noter qu'outre les professeurs, les parents demeurent des personnes-ressources à instrumenter en vue d'une rééducation de l'enfant. La maison (et particulièrement la cuisine) demeure un endroit privilégié de rééducation pour l'enfant éprouvant des difficultés psycho-motrices. Nous identifions d'ailleurs trois modes d'instrumentation des parents, soit:

1. l'observation des parents aux thérapies de groupe
2. les rencontres individuelles de parents
3. les rencontres de groupe.

Notons finalement que mis à part son intervention auprès des professeurs et des parents, l'ergothérapeute se doit de travailler en étroite collaboration avec les autres professionnels pour que l'action auprès de l'enfant soit efficace et concertée. Dans notre milieu, l'ergothérapeute a surtout travaillé avec les psychologues, les orthophonistes et les travailleuses sociales pour tout ce qui concerne l'évaluation, les études de cas et les recommandations. Le contact avec les infirmières se limitait plutôt à des références de leur part. Notons finalement qu'au plan de l'intervention thérapeutique, l'ergothérapeute s'est vu souvent travailler conjointement avec certains professeurs (maternelle et déviations multiples) ainsi qu'avec un professeur d'éducation physique .

5. IMPACT SOCIAL

5.1 - SENSIBILISATION DU MILIEU (mesures prises pour informer le milieu)

A - Parution d'un article dans le journal de la Commission scolaire visant à informer le milieu de la nature du projet et de son implantation.

B - Dépliants distribués dans toutes les écoles visant à informer le milieu de l'implantation de services ergothérapiques pour enfants handicapés physiques et connaître les besoins à ce niveau.

C - Rencontre des parents en groupe ou individuellement dans cette même option de sensibilisation pour ensuite passer à une phase d'instrumentation.

D - Rencontre d'information avec la Table multidisciplinaire regroupant tous les P.N.E. du secteur de l'Adaptation scolaire de la Commission scolaire de Le Gardeur.

E - Séminaire portant sur le rôle de l'ergothérapeute en milieu scolaire présenté aux jardinières.

F - Projet de sensibilisation touchant l'ensemble de la Commission scolaire de Le Gardeur et mis sur pied pour souligner l'année internationale de la personne handicapée physique (Annexe I)

5.2 - ATTITUDE DU MILIEU

L'article et le dépliant sont des mécanismes de sensibilisation qui touchent uniquement la clientèle des enfants handicapés physiques. Or, nous constatons que ces enfants sont pour la plupart très bien intégrés à leur groupe-classe. Par conséquent, le milieu ne sent pas le besoin de faire appel à des ressources pour ce type d'enfant.

Ainsi, il n'est pas étonnant de constater le peu d'implication du milieu suite à cette démarche de sensibilisation. Sur 500 dépliants envoyés dans les écoles, nous n'avons reçu que 12 demandes d'information supplémentaire sur le sujet. Par ailleurs, personne n'a donné suite à l'article paru dans le journal.

Concernant maintenant la clientèle des enfants handicapés sensori-moteurs, l'impact est beaucoup plus grand. Nous n'avons fait aucune démarche d'information sur le service d'ergothérapie offert à ces enfants et pourtant nous recevons régulièrement des demandes de services (25 demandes à l'heure actuelle). L'ergothérapeute semble vraiment répondre à un besoin à ce niveau. Nous avons d'ailleurs reçu une demande de service d'un groupe de jardinières intéressées à recevoir du perfectionnement à ce niveau.

Quant aux parents, non seulement ils sont réceptifs et ouverts aux soirées d'information, mais une bonne proportion d'entre eux manifeste le désir de s'impliquer activement dans le projet (observation et participation aux activités parascolaires en ergothérapie et organisation d'un transport pour leur enfant). De plus, nous tenons à mentionner leur assiduité et leur intérêt concernant les programmes d'ergothérapie à domicile proposés par l'ergothérapeute.

Notons par ailleurs que depuis mai 1981, le milieu scolaire en général fait certaines pressions auprès de la direction pour que soit réengagée l'ergothérapeute (cf: Annexes II et III: lettres à M. Doyon; annexe IV: procès-verbal de la table multidisciplinaire; annexes V et VI: lettres de M. Doyon).

6. SOMMAIRE DU PROJET

Ce projet fait état d'un modèle organisationnel mis sur pied pour favoriser ou maintenir l'intégration harmonieuse de l'enfant handicapé physique et sensori-moteur. Il décrit d'abord, par service éducatif, le type de clientèle touché, les problématiques identifiées et le mode d'intervention adopté. Il pose ensuite une réflexion critique sur ce modèle ainsi élaboré.

7. BUDGET

7.1 - COÛT AUTORISÉ PAR LE MINISTÈRE:

33 807,34 $

7.2 - COÛT RÉEL AVEC DÉTAIL DES DÉPENSES:

a) Salaire de l'ergothérapeute:	23 420,00 $
b) Salaire du chercheur:	8 000,00 $
c) Avantages sociaux:	2 037,34 $
d) Frais de déplacement:	350,00 $
Total:	33 807,34 $

8. IDENTIFICATION

RESPONSABLE DU PROJET:

GINETTE TREPANIER-VRANJES
CONSEILLER PEDAGOGIQUE EN ADAPTATION SCOLAIRE
(514) 581-6411

COORDONNATEUR DU PROJET:

MARCEL DOYON
COORDONNATEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE
(514) 581-6411

CHERCHEUR ATTITRÉ ET RÉDACTEUR DE CE RAPPORT:

MARINA ATTIE
PSYCHOLOGUE
(514) 581-6411

Serge ROCHON,
Directeur général.

/dd

Le 30 juin 1981.

ANNEXES

CSLG
COMMISSION SCOLAIRE
LE GARDEUR
SERVICES
ÉDUCATIFS
80 RUE JEAN-BAPTISTE MEILLEUR
REPENTIGNY, P.Q.
J5A 6C5
TEL.: (514) 581-6411

ANNEXE I

PROJET

ANNEE INTERNATIONALE DE LA PERSONNE HANDICAPEE

OBJECTIF:

Sensibiliser et informer les enseignants, les élèves et les parents sur les besoins, les attitudes et les réactions des personnes handicapées.

"ILS SONT DES ETRES HUMAINS SEMBLABLES A NOUS"

JACQUELINE BERGEVIN,
PARENT-ANIMATEUR

EN COLLABORATION AVEC:

GINETTE TREPANIER,
C.P.A.S.

/dd

1981-05-07

Ce projet est sous la responsabilité d'une équipe de parents-animateurs en collaboration avec le service de l'adaptation scolaire de la Commission scolaire Le Gardeur.

DECLENCHEURS:

1° Poster affiché dès septembre

a) toutes les écoles de la Commission scolaire
b) endroits publics (disbribués par les scouts en septembre)

2° Chanson-thème mise sur cassette pour les écoles primaires, préparée par les étudiants de l'Université de Montréal, Centre de Réadaptation, ergothérapie.

3° Dépliant remis à tous les élèves.

Description:

- page couverture identique au poster
- texte incitatif et informatif sur ce qui se vivra dans les écoles primaires et secondaires
- chanson-thème
- espaces réservés aux commanditaires (réf.: financement p.4)

1. ACTIVITES DANS LES ECOLES

A - AU PRIMAIRE (1er cycle: de maternelle à 3ème inclusiv.)

Présentation d'un vidéo fait par les étudiants de l'Université de Montréal, ergothérapie.

a) Informations sur les sortes d'handicaps et fonctionnement de la personne handicapée.

b) Deux marionnettes s'expriment:
- Michel: non-handicapé
- Caroline: handicapée

A la fin du vidéo, deux parents-animateurs articulent les marionnettes, Michel et Caroline. (marionettes prêtées par Radio-Canada durant notre projet).

Les enfants sont amenés à poser des questions à Caroline en venant utiliser la marionnette Michel.

Cette animation se vit par degré en invitant les parents de ces élèves à assister à cette séance.

Réinvestissement pédagogique:

Bande dessinée préparée par l'Université de Montréal.
Les enfants complètent soit le dessin, soit le texte, ou terminent l'histoire de Michel et Caroline.

Evaluation:

Feuille-synthèse qui nous permet de vérifier l'intérêt de l'enfant et la satisfaction des enseignants et des parents.

B - AU PRIMAIRE (2ème cycle: 4ème à 6ème)

Vidéo à l'usage du milieu: "Voyagez avec nous".

Visite d'une paralytique cérébrale, Mademoiselle Lise Ryan, qui rencontre les élèves par niveau avec les parents:

- bref exposé et démonstration d'objets utilitaires
- période d'échange et de question.

Réinvestissement pédagogique:

Quatre (4) personnes handicapées sont disponibles pour recevoir la correspondance des élèves.

Les élèves envoient un enregistrement (sur cassette) ou une lettre d'équipe ou collective. Ces personnes handicapées répondront aux élèves.

Evaluation:

Feuille-synthèse qui nous permet de vérifier l'intérêt de l'enfant et la satisfaction des enseignants et des parents.

C - AU SECONDAIRE

Suggestions de vidéos disponibles (2 ou 3).

Arrangement avec Lise Ryan pour conférence.

(démarches à venir)

2. DATES DU PROJET

1er cycle: du 15 septembre au 30 novembre 1981

2e cycle: du 15 septembre au 18 décembre 1981

3. IMPLICATION

1er cycle: 2 ou 3 parents-animateurs qui animent le projet dans les écoles.

2e cycle: Aide des éducateurs-conseils, des infirmières.

L'Association de la paralysie cérébrale du Québec nous fournit gratuitement l'animation, le matériel, etc...

Madame Jacqueline Bergevin, parent-animateur, coordonnera ces projets dans les écoles.

4. FINANCEMENT

1. FRAIS ENCOURUS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE DE LE GARDEUR

1.1 Moyens audio-visuels et documentation pédagogique:

- Impression des bandes dessinées
- Documents informations aux directeurs
- Documents pédagogiques aux enseignants
- Enregistrement de la chanson sur cassette: 1 par école
- Vidéo pour projet 1er cycle

Pour les personnes handicapées qui assument la correspondance:

- timbres
- papier
- prêt de cassettes et magnétophone si besoin.

1.2 Frais de déplacement:

Assumer les frais de déplacement et les repas de trois parents-animateurs:

- Projet 1er cycle:
  - . travail moyen des parents-animateurs: 3 jrs/semaine X 10 semaines
  - . transport: environ 8,00 $
  - . repas à 6,50 $
  - . total approximatif: 600,00 $
- Projet 2ème cycle:
  - . L'Association de la Paralysie cérébrale assure le transport, les repas de l'animatrice, Mlle Lise Ryan.

2. FINANCEMENT ASSUME PAR UN ORGANISME

Organisme: à déterminer

Publicité de sensibilisation et d'information

a) Impression du poster
Distribution dans les endroits publics.

Coût approximatif 400,00 $

b) Impression du dépliant
Distribution dans toutes les écoles
primaires et secondaires (10 000 exemplaires)

Coût approximatif	380,00 $
Coût total approximatif	780,00 $

5. ROLE DU CONSEILLER PEDAGOGIQUE

1. Préparer le matériel nécessaire en collaboration avec les moyens d'enseignement.
2. Réviser et rédiger la partie du matériel pédagogique pour les enseignants: activités de réinvestissement.
3. Etablir la démarche d'opérationnalisation qui sera présentée aux directeurs par le coordonnateur.
4. Contacter les personnes-ressources et travailler en étroite collaboration avec le parent-animateur, coordonnateur du projet.
5. Soutenir les parents-animateurs dans ce projet.
6. Evaluer le projet avec l'équipe des parents-animateurs.

6. ROLE DU PARENT-ANIMATEUR, COORDONNATEUR DU PROJET

1. Finaliser le projet avec le conseiller pédagogique.
2. Trouver les ressources pour diffusion du poster: endroits publics.
3. Préparer les horaires de présentation dans les écoles, etc..., en collaboration avec le conseiller pédagogique.
4. Etablir les liens entre les parents-animateurs ou les invités et l'école.
5. Participer à l'évaluation.
6. Administrer le financement: repas, déplacement.

7. ROLE DES PARENTS-ANIMATEURS

1. Animer le projet du 1er cycle.

2. Assurer le lien avec les personnes-ressources dans les écoles (ex.: éducateur-conseil, infirmière, etc...).

3. Participer à l'évaluation.

ANNEXE II

COMMISSION SCOLAIRE
LE GARDEUR

ÉCOLE
JEAN XXIII

195, RUE JEAN XXIII
REPENTIGNY, QUÉBEC
J6A 1V8
TÉL.: (514) 581-0300

Le 4 juin 1981.

Monsieur Marcel Doyon, coordonnateur
Éducation chrétienne et Adaptation scolaire
80 rue Meilleur
Repentigny (Québec)
J6A 6C5

Objet: Madame Claudette Desjardins
ergothérapeute

Monsieur,

Je suis jardinière à l'école Jean XXIII depuis 13 ans. Au cours de l'année j'ai requis les services d'une ergothérapeute pour solutionner les problèmes d'un élève.

Je tiens à vous souligner que l'aide apportée par Madame Claudette Desjardins à l'enfant en difficulté fut des plus efficaces.

J'ai apprécié sa disponibilité, son dévouement et sa capacité à comprendre un problème et à le solutionner.

C'est la première fois que j'ai une aide aussi utile autant pour l'enfant que pour moi-même car elle m'a fourni des connaissances et des instruments qui m'ont permis de mieux comprendre les étapes du développement de l'enfant. Les moyens suggérés étaient concrets et réalisables avec des matériaux peu coûteux. Il y a longtemps que j'attendais cette personne-ressource dans la région.

Lors d'une réunion de jardinières en avril dernier Madame Desjardins nous a informé sur les services qu'elle pouvait rendre aux enfants en difficulté. Toutes étaient unanimes à reconnaître la nécessité de ce service.

Espérant que les services de Madame Desjardins soient re-
nus pour l'an prochain, je vous prie d'agréer cher Monsieur l'e-
pression de mes sentiments les plus distingués.

8 JUIN 1981

Jeannine Hétu-L'Espérance
jardinière

JHL/mfm

CSLG
COMMISSION SCOLAIRE
LE GARDEUR

ÉCOLE
MARIE-VICTORIN

75, RUE CURÉ MARTINEAU
REPENTIGNY, P.Q.
J6A 5A8
TÉL. (514) 585-1401

ANNEXE III

Repentigny, 16 juin 1981.

Monsieur Marcel Doyon
Coordonnateur de l'adaptation
scolaire.

Cher Monsieur,

Nous regrettons le départ de Madame Claudette Desjardins, ergothérapeute, car nous espérions son aide au Pavillon Iberville en 1981-82.

Nous comptons sur votre bonne compréhension pour reviser son poste.

Marie-Nicole Sarrasin
Françoise T. Pureau
Cécile Richard
Jeanne-Marie Dion Lortie
Nicole Saint-Germain
Carol Bonnier
Rita Lemire

Les Jardinières
du Pavillon Iberville.

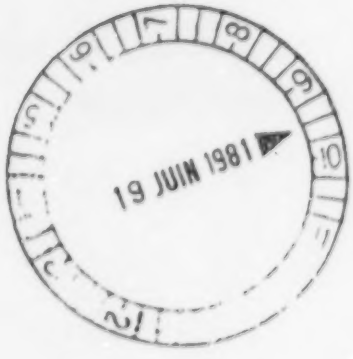

CSLG
COMMISSION SCOLAIRE
LE GARDEUR
SERVICES
ÉDUCATIFS
80 RUE JEAN-BAPTISTE MEILLEUR
REPENTIGNY, P.Q.
J6A 6C5
TÉL.: (514) 581-6411

ANNEXE IV

PROCES - VERBAL
TABLE MULTIDISCIPLINAIRE
SECTEUR PRIMAIRE

1981 - 05 - 26

15 H 30 - 16 H 30

ETAIENT PRÉSENTES:

ATTIE, Marina
COTE, Denise
DOIRON-DELACOSTE, Lucille
LALONDE-LEBLANC, Sylvie
LAROCHE, Réjeanne
LAUZON, Jocelyne
TREPANIER, Ginette
VILLEMAIRE, Huguette

ETAIENT ABSENTES:

BERTHIAUME-DUPUIS, Johanne
DULUDE-DESJARDINS, Claudette

ANIMATRICE ET SECRETAIRE: Denise Côté

ORDRE DU JOUR:

1. Service d'ergothérapie

L'ORDRE DU JOUR EST ACCEPTÉ.

1. SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE

Situation: Les professionnels n'ont aucune certitude de la présence de l'ergothérapeute pour l'année 1981-82.

LES CHAMPS D'INTERVENTIONS DE L'ERGOTHERAPEUTE:

- 1er champ: Evaluation permettant un diagnostic perceptivo-sensoriel.
- 2e champ: Intervention progressive en termes de rééducation individuelle et de groupe adaptée à chacun des enfants.
- 3e champ: Instrumentation des professionnels des professeurs et des parents.
- 4e champ: Approche préventive auprès des enfants.

CLIENTELE VISEE:

- Enfants de maternelle
- Handicapés sensori-moteurs
- Enfants ayant des troubles d'apprentissage et/ou de comportement d'origine neuro-sensorielle.

PERTINENCE DE L'ERGOTHERAPEUTE EN MILIEU SCOLAIRE:

- Evaluer l'importance des difficultés sensorielles chez un enfant par rapport aux difficultés de comportement.
- Diagnostiquer l'origine des troubles sensoriels qui causent des troubles d'apprentissage chez un enfant.
- Fournir aux enfants des outils adaptés pour leur permettre de récupérer ou de compenser la déficience sensorielle.
- Permettre aux autres professionnels concernés dans un cas, de mieux cerner le problème réel chez l'enfant.
- Favoriser l'adaptation des interventions psychologiques utiles.

- Favoriser une consultation interprofesionnnelle intéressante et enrichissante pour venir en aide aux enfants en difficulté.

AVANTAGES DE L'ERGOTHERAPEUTE DANS L'EQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE:

- L'équipe des professionnels présente à cette Table est très satisfaite du travail de l'ergothérapeute.

- De plus, l'équipe croit que la présence de l'ergothérapeute est indispensable et que son action nous a permis de constater combien son travail est essentiel et complémentaire à toute action concertée auprès de l'enfant.

RAISONS QUI DEVRAIENT MOTIVER LE REENGAGEMENT DE L'ERGOTHERAPAUTE:

- Plusieurs troubles d'apprentissage d'origine neuro-sensorielle ne peuvent être spécifiés et rééduqués par les psychologues et le conseiller d'orientation.

- L'ergothérapeute a permis aux jardinières, à quelques professeurs, aux professionnels et à quelques parents de respecter le rythme psycho-moteur de l'enfant.

- L'intervenante en ergothérapie a favorisé l'outillement des personnes oeuvrant auprès de l'enfant.

- Le service que l'enfant reçoit dans son milieu est davantage adapté à ses besoins et respecte la politique d'intégration du M.E.Q.

INCONVENIENTS DU NON-REENGAGEMENT DE L'ERGOTHERAPEUTE:

- Par conséquent, le non-réengagement de l'ergothérapeute entraînera un manque de services auprès des enfants dépistés comme ayant des troubles neuro-sensoriels. Aucun autre professionnel n'est en mesure de répondre à ce type de besoins.

- De plus, un sérieux inconvénient est la longue attente que doivent subir les enfants qui attendent d'être pris en charge par le milieu hospitalier (attente de 6 mois à 1 an).

- Le non-réengagement de l'ergothérapeute entraîne de nombreuses absences de classe causées par le temps de transport et la nécessité de la thérapie.

DC/dd
1281-06-05

Denise COTE, c.o.

RECOMMANDATION

Considérant les avantages et les inconvénients énumérés dans ce procès-verbal,

IL EST RECOMMANDE par la Table multidisciplinaire au Coordonnateur de l'Adaptation scolaire

- QU'un projet local soit formulé à la Direction du Service du Personnel pour favoriser le réengagement de l'ergothérapeute à raison d'un minimum de 3 jours/semaine, pour l'année 1981-82, et ce dans le but de répondre aux attentes et aux besoins des enfants et des personnels intervenants auprès des enfants.

/dd

1981-06-05

COMMISSION SCOLAIRE
LE GARDEUR

SERVICES
ÉDUCATIFS

80 RUE JEAN-BAPTISTE MEILLEUR
REPENTIGNY, P.Q.
J6A 6C5
TÉL.: (514) 581-6411

ANNEXE V

Le 23 juin 1981

AUX JARDINIERES
DU PAVILLON IBERVILLE

Objet: Réengagement de l'ergothérapeute

Madame,
Mademoiselle,

Les services d'ergothérapie dont nous bénéficions depuis deux ans, nous ont favorisés grâce à la réalisation d'un projet-pilote que subventionnait en totalité le M.E.Q..

Une demande de reconduction des services a été faite au M.E.Q., à partir des grilles qui nous avaient été fournies. Ces grilles ne pouvaient être mieux remplies, Madame Claudette Desjardins les ayant elle-même complétées.

Le M.E.Q. nous a fait parvenir sa réponse: aucune subvention n'est disponible pour l'engagement d'une ergothérapeute - même à temps partiel - pour 1981-82.

Les restrictions budgétaires avec lesquelles la Commission scolaire doit composer ne l'autorisent pas davantage à suppléer à l'intervention spéciale dont le M.E.Q. nous a favorisés, mais qu'il nous retire pour la prochaine année.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Marcel DOYON
Coordonnateur

MD/dd

c.c. M. Thomas Duzyk, D.S.E.
M. Michel Hervieux, Directeur du Personnel

CSLG
COMMISSION SCOLAIRE
LE GARDEUR
SERVICES
ÉDUCATIFS
60 RUE JEAN-BAPTISTE MEILLEUR
REPENTIGNY, P.Q.
J6A 6C5
TÉL.: (514) 581-6411

ANNEXE VI

Le 29 juin 1981

Monsieur Thomas Duzyk
Directeur
Services Éducatifs
C.S. de Le Gardeur

Objet: Service d'ergothérapie

Monsieur,

La réalisation du projet-pilote d'intégration des élèves handicapés physiques et handicapés sensori-moteurs nous a permis, pendant deux ans, d'apporter à la population concernée des services de qualité.

Ce projet nous a fait également percevoir des besoins très réels de certains enfants et a permis à nos éducateurs de commencer à poser, en faveur de ces jeunes, des gestes pertinents et adaptés.

Tout n'est pas fait cependant, comme en témoigne le rapport que m'a remis notre ergothérapeute, Madame Claudette Desjardins.

Comme dans d'autres domaines où il nous a fallu prendre des dispositions locales pour assurer des services que nous offrions jusqu'à maintenant grâce à des subventions spéciales du M.E.Q., je crois que nous aurions à nous demander s'il est possible de venir en aide aux enfants pour lesquels des services d'ergothérapie s'imposent.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marcel DOYON
Coordonnateur

MD/dd

ANNEXE VII

INVENTAIRE DU MATERIEL
ERGOTHERAPIE
SERVICES EDUCATIFS
1980 - 1981

Tests

NUMÉRO	QUANTITÉ	DESCRIPTION DU MATÉRIEL	FOURNISSEUR
ERG-01T	1	Southern California Sensory Integration Test	J.A. Preston
ERG-02T	1	Southern California Sensory Integration Test Manual	J.A. Preston
ERG-03T	1	Interpreting the Southern California S.I.T.	J.A. Preston
ERG-04T	1	Southern California Postrotary Nystagmus Test	J.A. Preston
ERG-05T	1	S.C.S.I.T. Figure-Ground Perception Test	J.A. Preston
ERG-06T	1	S.C.S.I.T. Position In Space Test	J.A. Preston
ERG-07T	1	S.C.P.N.T. Angle Guide Card	J.A. Preston
ERG-08T	1	Space Visualization Blocs	J.A. Preston
ERG-09T	1	Postrotary Nystagmus Test	J.A. Preston

NUMÉRO	QUANTITÉ	DESCRIPTION DU MATÉRIEL	FOURNISSEUR
ERG-10T			
ERG-11T	1	Test de développement de la perception visuelle Frostig	Institut de Recherche psychol.
ERG-12T	1	Acétates et cartons de démonstration pour Test Frostig	Institut de Recherche psychol.
ERG-13T	1	Cahiers de l'élève pour passation du test	Institut de Recherche psychol.
ERG-14T	1	Meeting street school screeningtest	Meeting street school (R.I.)
.			

INVENTAIRE DU MATERIEL
ERGOTHERAPIE
SERVICES EDUCATIFS

1980 - 1981

LIVRES

NUMÉRO	QUANTITÉ	DESCRIPTION DU MATÉRIEL	FOURNISSEUR
ERG-1L	1	A Handbook of Medical, Educational, and Psychological Information for Teachers of Physically Handicapped Children	Charles C. Thomas Publisher
ERG-2L	1	Creating community acceptance for handicapped people	Charles C. Thomas Publisher
ERG-3L	1	Sport craft official rules	
ERG-4L	1	A Holistic Approach to the Treatment of Learning Disorders	Charles B. Slack Inc.
ERG-5L	1	Development beg board activities	Special éducation materiel inc

INVENTAIRE DU MATERIEL
ERGOTHERAPIE
SERVICES EDUCATIFS

1980 - 1981

STIMULATION TACTILE*

NUMÉRO	QUANTITÉ	DESCRIPTION DU MATÉRIEL	FOURNISSEUR
ERG-1S	1	Brosse à dents	Woolco
ERG-2S	1	Brosse à ongle	Woolco
ERG-3S	2	Mousse à barbe	Woolco
ERG-4S	1	Tactil ****	Francjeu
ERG-5S	1	Vibrateur	Woolco
ERG-6S	2	Collections Automobiles	Woolco

INVENTAIRE DU MATERIEL
ERGOTHERAPIE
SERVICES EDUCATIFS

1980 - 1981

MOTRICITÉ GLOBALE **

NUMÉRO	QUANTITÉ	DESCRIPTION DU MATÉRIEL	FOURNISSEUR
ERG-1MG	4	Cerceaux	Brault & Bouthillier
ERG-2MG	1	Ring toss set (jeux d'anneaux)	Brault & Bouthillier
ERG-3MG	8	Sacs à fèves	Moyer-Vico Ltée
ERG-4MG	1	Tac track (planification motrice) ****	Brault & Bouthillier
ERG-5MG	1	Ballon	Brault & Bouthillier
ERG-6MG	1	Poids de 2 lbs (Weigh & cuff)	Mid Canada Medical
ERG-7MG	1	Ballon mousse	Brault & Bouthillier
ERG-8MG	12	Balles éponges	Brault & Bouthillier
ERG-9MG	3	Scooters	

NUMÉRO	QUANTITÉ	DESCRIPTION DU MATÉRIEL	FOURNISSEUR
ERG-10MG	3	Barils	
ERG-11MG	1	Balance d'équilibre	

INVENTAIRE DU MATERIEL
ERGOTHERAPIE
SERVICES EDUCATIFS

1980 - 1981

MOTRICITÉ FINE ***

NUMÉRO	QUANTITÉ	DESCRIPTION DU MATÉRIEL	FOURNISSEUR
ERG-1MF	1	Les cadres de vie pratique (ens. de 5) ****	Brault & Bouthillier
ERG-2MF	1	Dessinons et effaçons ****	Brault & Bouthillier
ERG-3MF	1	Le laçage en jouant ****	Brault & Bouthillier
ERG-4MF	1	Bâtonnets à ramasser ****	Brault & Bouthillier
ERG-5MF	1	Tricotin ****	Francjeu
ERG-6MF	1	Tressage en papier****	Francjeu
ERG-7MF	1	Reels and wheels (boulons et écrous) ****	Brault & Bouthillier
ERG-8MF	1	Florasco ****	Brault & Bouthillier
ERG-9MF	1	Nail on tiles (clous et marteau)	Brault & Bouthillier

NUMÉRO	QUANTITÉ	DESCRIPTION DU MATÉRIEL	FOURNISSEUR
ERG-10MF	1	Animal lacing cords (jeu de piquage)	Brault & Bouthillier
ERG-11MF	6	Gouaches (blanc, bleu, noir, jaune, vert, rouge)	Brault & Bouthillier
ERG-12MF	1	Colle Blanche (20 onces liquide)	Brault & Bouthillier
ERG-13MF	2	Marqueurs (paquet de 8)	Moyer Vico Ltée
ERG-14MF	6	Pinceaux	Brault & Bouthillier
ERG-15MF	3	Btes de crayons de cire (bte de 8)	Moyer Vico Ltée
ERG-16MF	1	Band applier	Fred Sammons
ERG-17MF	1	Sac de billes (perles rondes)	Brault & Bouthillier
ERG-18MF	1	Mosaïcolor (pions)****	Brault & Bouthillier
ERG-19MF	2	Crochets à clapet	Brault & Bouthillier
ERG-20MF	5	Verges de canevas	Brault & Bouthillier
ERG-21MF	2	Planches à macramé	Brault & Bouthillier
ERG-22MF	1	Monture de vannerie	Brault & Bouthillier

NUMÉRO	QUANTITÉ	DESCRIPTION DU MATÉRIEL	FOURNISSEUR
ERG-23MF	1	Rouleau à Pâte	Brault & Bouthillier
ERG-24MF	20	Sacs de rochettes	Brault & Bouthillier
ERG-25MF	1	Bac à eau	Brault & Bouthillier
ERG-26MF	1	Marionnette vieillard	Brault & Bouthillier
ERG-27MF	1	J'imprime en couleur ****	Brault & Bouthillier

INVENTAIRE DU MATERIEL
ERGOTHERAPIE
SERVICES EDUCATIFS

1980 - 1981

PERCEPTION ****

NUMÉRO	QUANTITÉ	DESCRIPTION DU MATÉRIEL	FOURNISSEUR
ERG-1P	1	Faisons notre jardin	Francjeu
ERG-2P	1	Rubber Parquetry	Brault & Bouthillier
ERG-3P	1	Rubber Briquetry	Brault & Bouthillier
ERG-4P	1	Colorama ***	Francjeu
ERG-5P	1	Puzlasco 3	Brault & Bouthillier
ERG-6P	1	Puzlasco 1	Brault & Bouthillier
ERG-7P	1	Couleurs et formes	Francjeu
ERG-8P	1	2 Dimensional Color Block Desings	Special Education Materiel Int
ERG-9P	1	One-Inch colored Cubes	Special Education Materiel In

NUMÉRO	QUANTITÉ	DESCRIPTION DU MATÉRIEL	FOURNISSEUR
ERG-10P	1	Tour graduée (cowboy)	Brault & Bouthillier
ERG-11P	1	Casse-tête du corps	Brault & Bouthillier
ERG-12P	1	Jeu des combinaisons de couleurs	Brault & Bouthillier
ERG-13P	1	Jeu de barils gradués	Brault & Bouthillier
ERG-14P	1	Matcub	Brault & Bouthillier

INVENTAIRE DU MATERIEL
ERGOTHERAPIE
SERVICES EDUCATIFS
1980 - 1981

DIVERS

NUMÉRO	QUANTITÉ	DESCRIPTION DU MATÉRIEL	FOURNISSEUR
ERG-1D	1	Masking tape	
ERG-2D	1	Corde noire	Brault & Bouthillier